



MAIRIE  
DE  
NOGENTEL  
02400

Tél. : 03.23.83.35.88  
mairie@nogentel.fr

## Première inscription à l'école

Les inscriptions pour la rentrée 2025/2026 des enfants de Nogentel nés en 2022, les nouveaux arrivants sur la commune et les enfants nés en 2023 (sous réserve d'un effectif suffisant et uniquement les enfants qui seront "propres" à la rentrée), auront lieu en mairie le :

**Mercredi 16 avril 2025 DE 17 H 00 A 18 H 30**

Le jour de l'inscription, veuillez-vous munir :

- de votre livret de famille
- du carnet de santé de l'enfant
- d'un justificatif de domicile (- 3 mois)
- adresse Mail
- dérogation de la commune (pour les enfants hors Nogentel)
- certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école)
- classe dans laquelle l'enfant va rentrer

En cas d'impossibilité, merci de prendre rendez-vous auprès de la mairie au 03.23.83.35.88.

Les parents d'enfants dont la nourrice est domiciliée à Nogentel peuvent les inscrire à l'école de NOGENTEL.

L'Adjointe au Maire,  
Christine Le Roux.

